



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'extension de la carrière alluvionnaire sur la commune de "Le Pignier"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
catégorie 1 : Installation classée pour la protection de l'environnement	Projet d'extension sur une surface d'environ 1,7 ha pour extraction de matériaux alluvionnaires humides (sables et graviers) - Tonnage max annuel : 125 000 t (inchangé) - Épaisseur max d'extraction : 8 m (inchangée) - Cote minimale d'extraction : 127 m NGF (inchangée)
sous-catégorie c : extension inférieure à 25 ha d'une carrière soumise à autorisation mentionné par la rubrique 2510 de la nomenclature des ICPE	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Extraction de matériaux alluvionnaires;
- Transport des matériaux vers l'installation de traitement déjà existante

4.2 Objectifs du projet

- Optimiser l'exploitation de la ressource minérale naturelle en place dans l'environnement proche de la carrière autorisée ;
- Apporter une cohérence d'exploitation en évitant le mitage des terrains et en harmonisant le réaménagement ;
- Régulariser une piste d'accès entre le secteur d'extraction Ouest la plateforme technique ;
- Sécuriser le site et limiter les nuisances en éloignant la circulation des engins des riverains.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Décapage de terres agricoles en friche sur environ 1,7 ha.

Les continuités boisées en bordure des parcelles seront conservées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation consistera à extraire les matériaux au même rythme que celui autorisé actuellement (125 000 t/an max), sur une épaisseur maximale de 12 m, en respectant également la cote minimale d'extraction de 127 m NGF, stipulée dans l'Arrêté Préfectoral d'autorisation actuelle (n°2009-11-3486, daté du 15 janvier 2010).

L'extraction prévoit l'agrandissement du plan d'eau Ouest d'environ 1 ha. En considérant une épaisseur moyenne de 8 m de gisement, cela représente un volume maximal d'environ 80 000 m³ de tout-venant, soit un environ 1 an et 3 mois d'exploitation supplémentaire (en considérant une densité des matériaux de 1,9).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Procédure d'autorisation ICPE réalisée en 2008. Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploitation de la carrière n°2009-11-3486 du 15 janvier 2010 pour une durée de 30 ans (échéance en novembre 2039).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Extension de la zone d'exploitation	environ 1,7 ha
Épaisseur maximale d'extraction (inchangée)	12 m
Cote minimale d'extraction (inchangée)	127 m NGF
Production annuelle maximale (inchangée)	125 000 t/an
Prolongation de la durée d'exploitation	1 an et 3 mois

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Bram, commune de
Montréal (11290)

(les coordonnées géographiques
indiquées correspondent au centre
du projet d'extension)

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 07' 43" 12 Lat. 43° 13' 57" 83

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Montréal (11290)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

- catégorie ICPE 2510 : exploitation de carrières : régime d'Autorisation;
- catégorie ICPE 2515 : Installations de broyage, concassage, criblage,
ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres
cailloux, minerais, et autres produits naturels : régime d'Enregistrement;
- catégorie ICPE 2517 : Station de transit de produits minéraux solides :
régime de Déclaration;

Date d'autorisation : Arrêté Préfectoral du 15 janvier 2010 puis du 6
décembre 2010

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Dans la ZNIEFF de type 1 : "Gravières et plaine de Bram" (MNHN: 910030433)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Approbation du plan de prévention du bruit dans l'environnement du département de l'Aude : Arrêté n° 2015072-001.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera pas de prélèvements supplémentaires d'eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Formation d'un plan d'eau, entraînant un basculement de la nappe, et donc une diminution du niveau piézométrique en amont du plan d'eau (au SW) et une élévation du niveau piézométrique en aval du plan d'eau (au NE). L'exploitation du projet d'extension entraînera une variation du niveau piézométrique local de + ou - 30 cm.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Exploitation des sables et graviers du sous-sol
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- La création du plan d'eau modifiera l'occupation actuelle agricole. Du fait de la vocation actuelle de ces terrains, cet habitat est déjà anthropisé. - Le projet étant localisé dans un axe de migration diffus de l'avifaune (cf. Etude d'impact de 2008), la mise en place d'un plan d'eau servira de zone de repos pour les oiseaux migrateurs.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Concernant la ZNIEFF 1 : Gravières et plaine de Bram Risque de pollution liée aux matières en suspension (remobilisation des sols, circulation des engins), risque de pollutions accidentelles par hydrocarbures (fuites accidentelles, accidents).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Consommation d'un terrain à vocation agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- Risques liés aux émissions de poussières et aux rejets de combustion (engins). Les émissions de poussière seront limitées par la méthode d'exploitation (en eau, sans pompage), ainsi que par l'arrosage des pistes; - Risques liés aux émissions sonores (circulation des engins), limitées par des écrans (merlons).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Circulation d'engins entre la zone d'extraction et l'installation de traitement et la plateforme de stockage; - Circulation des camions acheminant les produits de la carrière.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	- Circulation d'engins entre la zone d'extraction et l'installation de traitement et la plateforme de stockage; - Circulation des camions acheminant les produits des carrières. - Proximité de l'autoroute A61. - Autre carrière alluvionnaire actuellement exploitée à proximité immédiate à l'Ouest du projet (BGO), et un projet de carrière à venir (PATEBEX).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Emissions de poussières / particules minérales, limités par la méthode d'exploitation (en eau sans pompage)</p> <p>- Emissions de gaz de combustion (circulation d'engins).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Production de stériles d'extraction et de production.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain à vocation agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet d'extension de la SAS Sablières de BRAM ne sera pas de nature à engendrer des effets cumulés avec les projets connus à proximité. En effet, les impacts potentiels sur projet sur les eaux souterraines, le paysage, les milieux naturels seront négligeables (Cf. document joint au présent Cerfa).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Pour limiter les émissions sonores et les émissions de poussières : extraction en eau sans pompage, mise en place de merlons protecteurs, arrosage des pistes, les engins utilisés seront aux normes et régulièrement contrôlés. De plus, des auto-contrôles périodiques sont mis en œuvre pour vérifier la conformité du site avec la réglementation en vigueur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Note de présentation du projet d'extension de la carrière et des principaux impacts.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



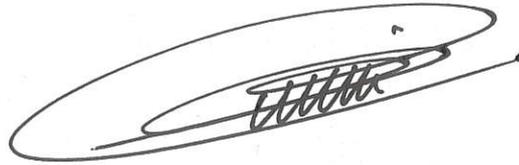
Fait à

Montréal

le,

10/01/2020

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke, enclosed within a large, hand-drawn oval.

ANNEXES

ANNEXE 1

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Source : Sablières de Bram



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

*NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE*

Personne physique

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne morale

Nom	<input type="text" value="Les Sablières de Bram"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse du siège social	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text"/>		
	<input type="text" value="Lieu-dit 'Le Pigné'"/>		
Code postal	<input type="text" value="11 290"/>	Localité	<input type="text" value="Montréal"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text" value="04 68 76 12 20"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	<input type="text" value="MAURI"/>	Prénom	<input type="text" value="Jean-Charles"/>
Qualité	<input type="text" value="Directeur Général"/>		
Tél.	<input type="text" value="04 68 79 63 13"/>	<input type="text" value="06 80 85 69 62"/>	Fax <input type="text"/>
Courriel	<input type="text" value="philippe.mauri @ mauri.fr"/>		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

ANNEXE 2

Plan de situation au 1/25 000

Source : Sablières de Bram

ANNEXE 3

Photographies du site et de ses environs (10 juillet 2018)

Source : GéoPlusEnvironnement

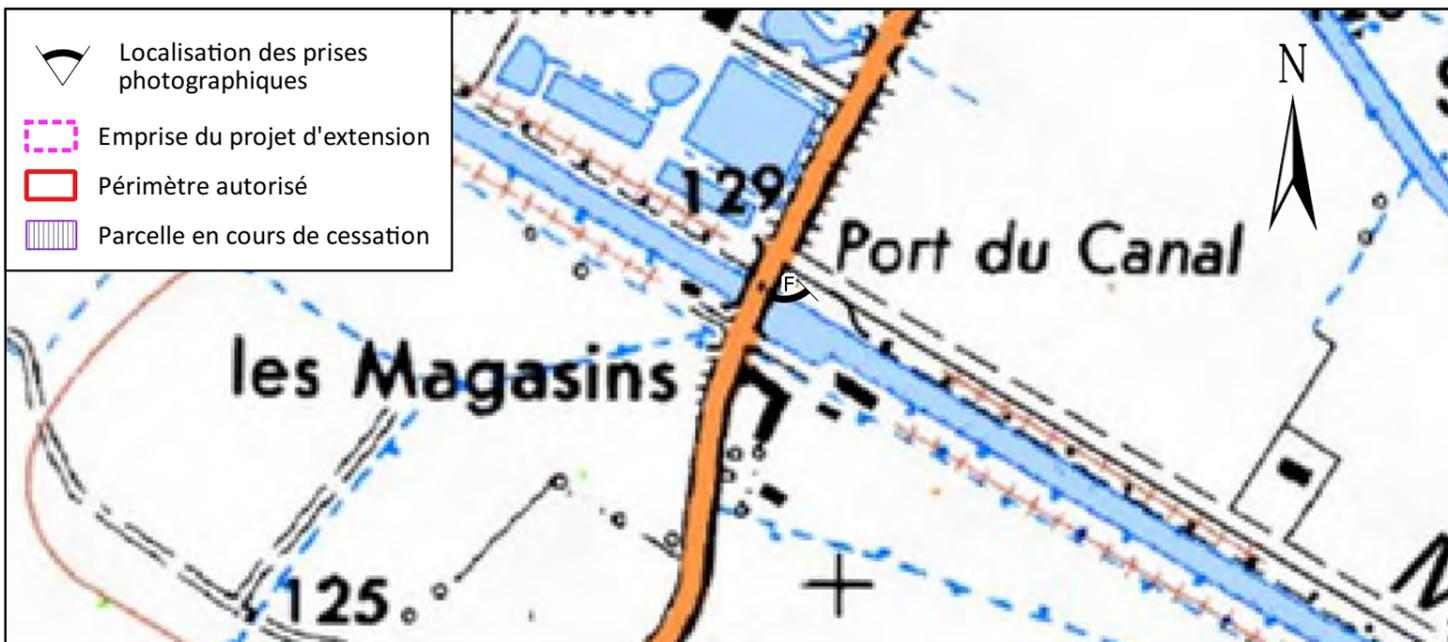


Photo A : Panorama du projet d'extension (vue vers le Nord)



Photo B : Panorama du projet d'extension (vue vers l'Ouest, depuis le talus de l'habitation "Le Pignié")



Photo C : Carrière BGO à proximité immédiate du projet d'extension



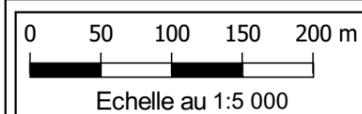
Photo D : Stocks de matériaux de la carrière BGO, à proximité immédiate du projet d'extension



Photo F : Photo depuis le pont enjambant le Canal du Midi (2.5 km au Nord du projet d'extension)



Photo E : Bassin du secteur Sud-Ouest du périmètre autorisé



ANNEXE 4

Réaménagement initialement prévu (2008) réactualisé avec le projet d'extension

Source : MICA environnement

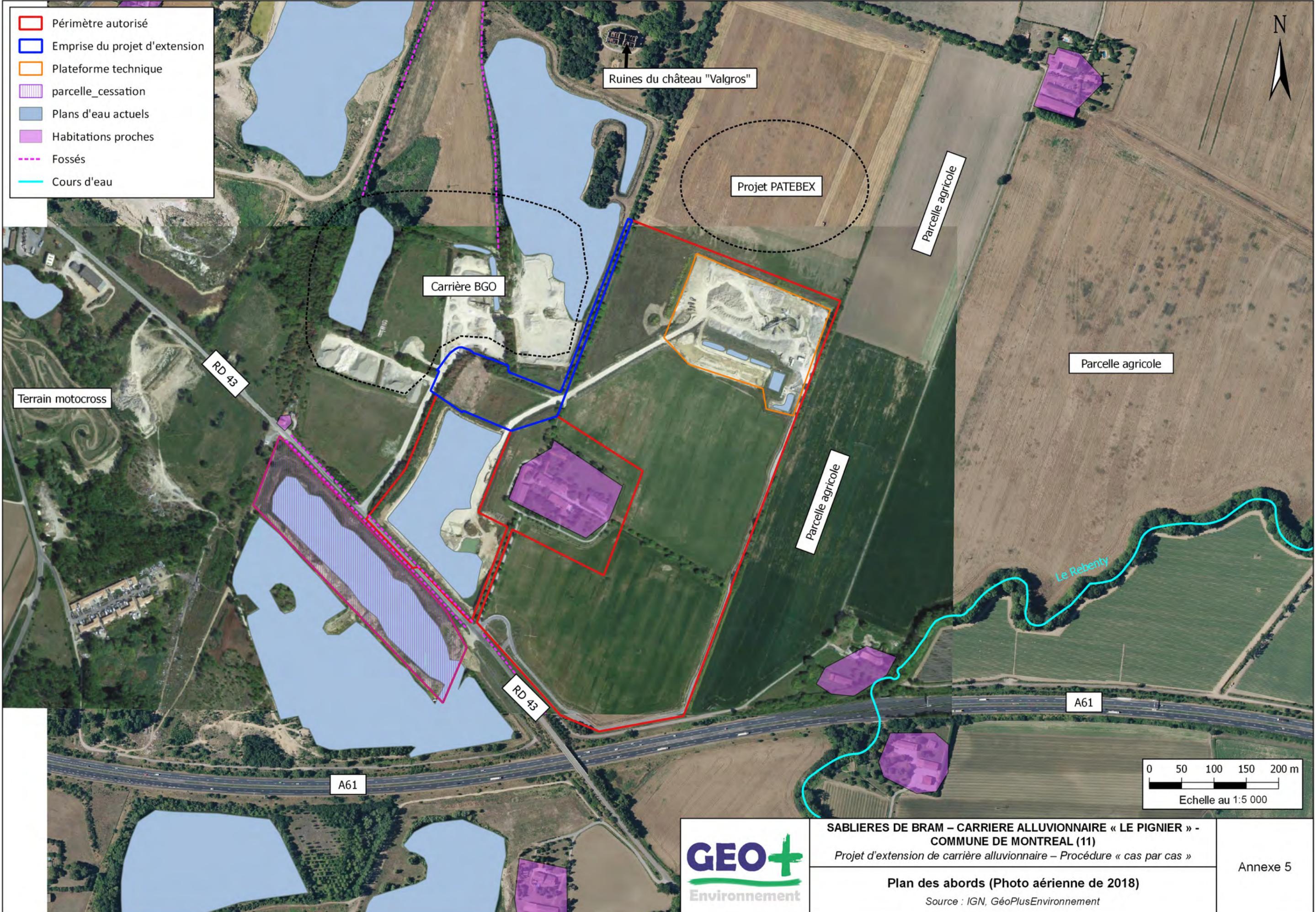


ANNEXE 5

Plan des abords (photo aérienne de 2018)

Sources : IGN, GéoPlusEnvironnement

- Périmètre autorisé
- Emprise du projet d'extension
- Plateforme technique
- parcelle_cessation
- Plans d'eau actuels
- Habitations proches
- Fossés
- Cours d'eau



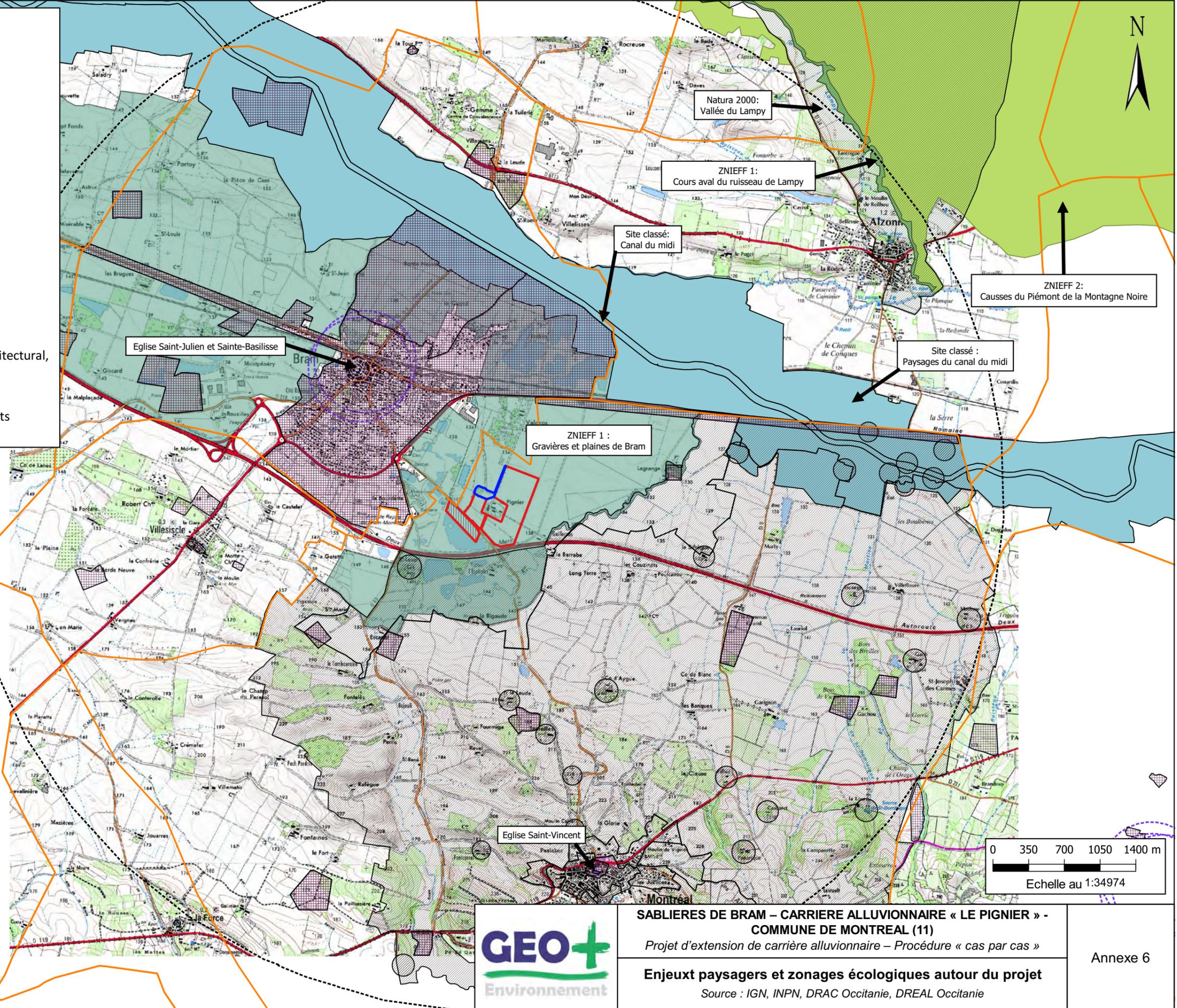
	SABLIÈRES DE BRAM – CARRIÈRE ALLUVIONNAIRE « LE PIGNIER » - COMMUNE DE MONTREAL (11) <i>Projet d'extension de carrière alluvionnaire – Procédure « cas par cas »</i>	Annexe 5
	Plan des abords (Photo aérienne de 2018) <i>Source : IGN, GéoPlusEnvironnement</i>	

ANNEXE 6

Carte des enjeux environnementaux et paysagers aux environs du projet

Sources : IGN, INPN, DRAC Occitanie, DREAL Occitanie

-  Limites communales
 -  Périmètre autorisé actuellement
 -  Projet d'extension
 -  Parcelle en cours de cessation
 -  Périmètre de 5 km autour du projet
- Zonages environnementaux**
-  ZNIEFF 1
 -  ZNIEFF 2
 -  Zone de Protection Spéciale (ZPS)
 -  Zone d'Intérêt Communautaire (SIC)
- Patrimoine culturel**
-  Site classé
 -  Zonage archéologique
 -  Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain, et Paysager (ZPPAUP)
 -  Monuments historiques
 -  Périmètre 500 m autour des monuments historiques



SABLIERES DE BRAM – CARRIERE ALLUVIONNAIRE « LE PIGNIER » - COMMUNE DE MONTREAL (11)
Projet d'extension de carrière alluvionnaire – Procédure « cas par cas »

Enjeux paysagers et zonages écologiques autour du projet
Source : IGN, INPN, DRAC Occitanie, DREAL Occitanie

Annexe 6

Réalisé par :
GéoPlusEnvironnement

Siège Social / Agence Sud :
Le Château
31 290 GARDOUCH
Tél : 05 34 66 43 42 - Fax : 05 61 81 62 80
e-mail : geo.plus.environnement@orange.fr

Agence Centre et Nord :
2 rue Joseph Leber - 45 530 VITRY-AUX-LOGES
Tél : 02 38 59 37 19 - Fax : 02 38 59 38 14
e-mail : geo.plus.environnement2@orange.fr

Agence Ouest :
5 chemin de la Rôme - 49 123 CHAMPTOCE-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 34 35 82 - Fax : 02 41 34 37 95
e-mail : geo.plus.environnement3@orange.fr

Agence Sud-Est :
1 175 Route de Margès - 26 380 PEYRINS
Tél : 04 75 72 80 00 - Fax : 04 75 72 80 05
e-mail : geoplus@geoplus.fr

Agence Est :
7 rue du Breuil – 88200 REMIREMONT
Tél : 03 29 22 12 68 - Fax : 09 70 06 14 23
e-mail : geo.plus.environnement4@orange.fr

Antenne Afrique Centrale :
BP 831 – LIBREVILLE - GABON
Tél : (+241) 02 85 22 48
e-mail : geo.plus.environnement@orange.fr

Site Internet : www.geoplusenvironnement.com

